

# Canicule : les mesures à Epône

Le département des Yvelines est actuellement placé en vigilance orange canicule. Face aux fortes chaleurs, la ville anticipe et met en place des mesures pour assurer le bien-être de chacun : nos enfants dans les écoles, les festivités, nos seniors.



## Dans nos écoles

À ce jour, la préfecture des Yvelines ne prévoit pas de fermeture des établissements scolaires. Les écoles resteront donc ouvertes, avec une organisation adaptée en lien avec les équipes enseignantes jusqu'à 16h30. Puis l'accueil de loisirs prend le relais.

Afin de limiter les effets de la chaleur, la Ville a déployé plusieurs dispositifs :

- ventilateurs à disposition
- brumisateurs extérieurs
- barnums dans les cours
- aération des classes dès 6h tous les matins par nos agents des services techniques
- mise à disposition d'une salle climatisée à la Maison des Seniors
- une grande salle fraîche en centre-ville

Les équipes périscolaires adaptent également les accueils : hydratation régulière, activités physiques limitées, temps calmes privilégiés et utilisation des espaces les plus frais.

**Pour lundi 22 et mardi 23 juin** : les familles qui le peuvent sont invitées à garder leurs enfants à domicile. les repas de cantine ne seront exceptionnellement pas facturés.

Merci de prévoir pour votre enfant : gourde, tenue légère adaptée à la chaleur ainsi qu'une casquette ou un chapeau.

Les équipes restent pleinement vigilantes et adapteront les activités selon l'évolution de la situation.

## A la médiathèque

Elle sera exceptionnellement ouverte de 10h à 13h le samedi 20, mercredi 24 et samedi 27 juin.

## Festivités du week-end

**La fête de la musique et la fête de la Saint-Jean sont maintenues : Animations, concerts planifiés en fin de journée, retraite aux flambeaux et feu d'artifice en soirée.**

Des points d'eau et des espaces de brumisation seront installés dans le parc du château pour profiter pleinement des animations.

Restez prudents, hydratez-vous et prévoyez des tenues légères avec chapeau ou casquette.

## **Pour nos seniors**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dispose du dispositif de vigilance en direction des personnes âgées, isolées ou en situation de fragilité. Objectif : s'assurer qu'aucun habitant ne reste seul face à un épisode caniculaire.

**Ce registre est un service gratuit et confidentiel.** Il permet aux services municipaux de prendre régulièrement des nouvelles des personnes inscrites pendant toute la durée d'une alerte canicule.

Ce service, entièrement gratuit et confidentiel, s'adresse en priorité aux personnes de 65 ans et plus, aux personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, particulièrement si elles vivent seules ou isolées.

Pour s'inscrire : cliquez [ICI](#)

La Maison des seniors possède une grande salle climatisée ouverte en cas de besoin où l'on peut se poser au frais et au calme avec la possibilité de bénéficier de jeux de société.

Liens utiles

[Programme Fête de la Saint-Jean et Restauration](#)

[Programme Fête de la musique](#)

[Inscription au registre canicule](#)